



INSCRIPTION PERISCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE

- ❖ Restauration scolaire
- ❖ Garderie Périscolaire
- ❖ Centre de loisirs : mercredis et vacances

2026 / 2027

(à renouveler obligatoirement chaque année)

A retourner à l'accueil de la Mairie de Nay

☐ Inscription école

☐ Inscription centre de loisirs

😊 **L'ENFANT**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

☐ Fille ☐ Garçon

Ville : _____

Né le : ____ / ____ / ____ à _____

Classe : Maternelle TPS ☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ - Élémentaire ULIS ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

👤 👤 **LES PARENTS**

PARENT 1

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Ville : _____

📍 Domicile : _____

Pro : _____ poste : _____

📞 Portable : _____

✉ Mail : _____ @ _____

Profession : _____

Employeur : _____

PARENT 2

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

adresse : _____

Ville : _____

📍 Domicile : _____

Pro : _____ poste : _____

📞 Portable : _____

✉ Mail : _____ @ _____

Profession : _____

Employeur : _____

📄 **FACTURATION**

Restauration scolaire	☐ Parent 1 ☐ Parent 2	☐ autre : Nom adresse
Garderie matin et/ou soir	☐ Parent 1 ☐ Parent 2	☐ autre : Nom adresse
Centre de loisirs : mercredi et/ou vacances scolaires	☐ Parent 1 ☐ Parent 2	☐ autre : Nom adresse

📅 **JOUR DE FREQUENTATION (périscolaire et/ou extrascolaire)** – à compléter sur le portail famille

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE et AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT*(s'il s'agit de mineurs, uniquement à partir de 12 ans révolus)*

Nom	Prénom	Téléphone	Lien avec l'enfant

ATTENTION !!! Les personnes autorisées à venir chercher les enfants devront se présenter munies de leur carte d'identité.

+ RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

△ Allergies : _____

△ Régime alimentaire particulier _____
(joindre certificat médical) _____

△ Asthme △ autres

Médecin traitant : _____ Coordonnées : _____

Pour Info : Les allergies et intolérances alimentaires connues doivent absolument être signalées aux responsables et au chef cuisinier qui en informera le personnel. L'acceptation à la restauration scolaire et aux activités périscolaires est conditionnée de l'avis du médecin scolaire (coordonnées à demander aux Directeurs des écoles lors de l'admission de votre enfant).

Merci de fournir une copie du PAI ainsi que la trousse de médicaments.

Si l'allergie est alimentaire = PAI obligatoire.

N° Sécurité Sociale : _____ Caisse de Sécu : _____

Allocataire : ☐ MSA ☐ CAF N° d'Allocataire : _____
☐ Allocation AEEH (Papier obligatoire)

★ AUTORITE PARENTALE

Les deux parents sont-ils titulaires pleinement et conjointement de l'autorité parentale ?

☐ Oui (en cas de décision de justice limitant l'autorité parentale, joindre la copie de l'acte correspondant).

Le Père uniquement ☐ ou la Mère uniquement ☐ dans ce cas joindre obligatoirement la copie du justificatif correspondant : décision de justice, livret de famille, etc...

Nom et adresse de toute autre personne titulaire de l'autorité parentale : _____

☐ Nous autorisons notre enfant à quitter seul le périscolaire du soir à partir de ____ h ____ .

★ DROIT A L'IMAGE

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise le service enfance jeunesse restauration de la ville de Nay et ses prestataires à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques : ☐ oui ☐ non (Portrait, visage non caché)

Les images de votre enfant pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous

supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Je Soussigné(e) : _____ responsable légal de l'enfant _____

- Déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise, le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Certifie avoir pris connaissance de règlement intérieur de la cantine scolaire municipale et du centre de loisirs de Nay (Voir site web de la ville de Nay- portail famille)

« Lu et approuvé » le _____

Signatures

Les dossiers doivent être complets et mis à jour sur le Portail Famille

La famille s'engage à signaler tout changement dans la situation de l'enfant (coordonnées, difficultés de santé, décision de justice...).

Documents obligatoires à fournir :

- Copie des vaccins
- Attestation de Sécurité Sociale
- Photo d'identité (avec nom et Prénom au dos)
- Attestation CAF / MSA (Quotient familial le plus récent, pour calcul du tarif à appliquer, nécessité de transmettre les actualisations au service enfance jeunesse par mail : enfancejeunesse@mairienay.fr)
- Attestation d'assurance scolaire ou Responsabilité Civile en cours de validité.

Pour tous renseignements complémentaires :

- Responsable enfance jeunesse
Tél. 06 85 07 43 57 / courriel : enfancejeunesse@mairienay.fr ou l.cecchini@mairienay.fr
- Mairie de Nay
Tél. 05.59.61.90.30 / courriel : accueil@mairienay.fr